

# Création d'un jardin botanique à Sainte-Croix (Jura)

Autor(en): **Cosandey, F.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles**

Band (Jahr): **57 (1929-1932)**

Heft 226

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-284187>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

**F. Cosandey. — Création d'un jardin botanique  
à Sainte-Croix (Jura).**

(Séance du 5 novembre 1930.)

Beaucoup de jardins botaniques ont été créés en Suisse, mais beaucoup n'ont pas duré longtemps. Certes, les moyens et l'enthousiasme ne manquent pas au début, mais lorsque les fondateurs s'en vont, l'entreprise change de mains, souvent d'esprit et, peu à peu, elle s'éteint.

Le jardin botanique que nous venons d'installer à Sainte-Croix aura-t-il un meilleur sort? L'avenir seul le dira.

Nous avons cependant quelques prétentions à ce sujet et une grande confiance, car les moyens dont nous disposons nous paraissent plus abondants et plus sûrs que dans la plupart des autres cas.

Très souvent, en effet, un jardin fut l'œuvre d'un seul, d'un enthousiaste dont les forces se montrèrent bientôt insuffisantes; il fallut alors faire appel à des comités bienveillants, à des jardiniers et les jardins botaniques qui peuvent vivre et se développer le doivent presque tous à la protection de l'Etat.

Ces réflexions, nous les avons faites avant de nous lancer dans notre projet; nous avons sérieusement pesé les chances de succès et c'est en pleine connaissance des difficultés et du gros travail à fournir d'une manière continue que nous avons mis notre projet à exécution. La S. V. S. N., qui voue un soin particulier à la protection de la nature, ne doit pas être étrangère à une telle entreprise, aussi pensons-nous l'intéresser en lui développant notre idée un peu plus longuement que les journaux ne l'ont fait.

Depuis plusieurs années, l'idée de créer un jardin botanique à Sainte-Croix avait été émise. Ce printemps, il devint possible de la réaliser. Un groupe se forma, curieux par sa diversité, mais qui convenait particulièrement au but qu'il poursuit.

Des jeunes, pour lesquels la botanique fait partie des obligations professionnelles. Des aînés, vieux *Sainte-Croix*, qui ont

toujours consacré leurs loisirs à s'occuper des fleurs. Citons spécialement M. Ch. Meylan, qui connaît à fond le Jura, et dont l'expérience et la science sont un appui capital.

A ce comité technique se sont joints spontanément deux représentants des autorités et des industriels qui s'occupent plutôt des questions administratives et qui ont beaucoup facilité la tâche des promoteurs. Les statuts ne prévoient pas de sociétaires payant cotisations; et, quand un siège au comité devient vacant, c'est ce comité lui-même qui pourvoit au remplacement. On espère ainsi maintenir l'esprit scientifique de l'œuvre<sup>1</sup>.

Le territoire choisi occupe environ 6800 mètres carrés sur les pentes du mont Cochet, au N-E de Sainte-Croix, entre 1140 et 1170 m. Plus de la moitié du terrain est constituée par des rocailles naturelles, blocs isolés, massifs, gradins, merveilleusement sculptés par le temps. Cette roche est crevassée à souhait, pour permettre d'innombrables arrangements de plantes.

Cette surface a été soigneusement clôturée par une barrière haute de 2 m., presque invisible.

Un chalet a été construit; il contient une bibliothèque, déjà très complète, sur la flore du Jura et la culture, une double table de travail, un fichier, une collection de graines, un plan du jardin, les outils, une pharmacie, etc. Il peut également servir de petite salle de réception.

Le problème de l'eau a été résolu sans trop de peine. L'eau de la conduite des Rasses est distribuée dans le jardin par six robinets, mais pour les plantes calcifuges, l'eau de pluie sera recueillie précieusement.

Des couches ont été creusées, des terres apportées, des rocailles préparées, et, en ce moment, un demi-millier de plantes sont en place ou attendent de l'être. Un gros effort a été fait pour offrir au public un résultat visible au printemps prochain déjà.

Un des points les plus intéressants du jardin sera l'aménagement d'un étang et d'une tourbière. La construction de cette dernière est à l'étude et paraît offrir de sérieuses difficultés, surtout au point de vue du fond. Ce projet est d'ail-

<sup>1</sup> Le comité fondateur est composé de MM. J. Peter, président, E.-A. Paillard, F. Gosandey, W. Mermoud, P. Guéissaz, Ch. Meylan, docteur ès sciences, P. Koch.

leurs un peu audacieux, mais nous devons relever que nous avons à notre disposition, et presque sur place, terre, sable, tourbe, molasse, sphaigne, etc.

L'administration du jardin a été établie selon les aptitudes ou les goûts de chacun. Des sections ont été créées, telles: l'arrangement des rocailles, la surveillance des semis, les Cryptogames, les fiches, etc. Ainsi, tout en collaborant à l'ensemble, chacun a sa tâche et ses responsabilités.

Cette aimable collaboration, stimulée par l'amitié qui unit les membres a permis de mettre debout cette entreprise, qui poursuit un triple but:

a) intéresser le public et instruire les élèves des écoles en réunissant sur un petit espace les fleurs du Jura avec la faculté d'en apprendre les noms;

b) tenter l'acclimatation de plantes alpines et étrangères;

c) constituer un dossier scientifique relatif aux expériences faites au point de vue climat, sols, altitude, etc.

En l'honneur de la *Dryas octopetala*, si connue au Chasse-ron, le nouveau jardin a été baptisé « La Dryade ».

---